



Réalisation : Service de l'aménagement du territoire
 Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000
 © Gouvernement du Québec
 Note : Orthophoto aérienne 2016
 Échelle = 1 : 10 000



MRC de Maskinongé
 Schéma d'aménagement et de développement révisé

Légende :

	Zones prioritaires d'aménagement		Îlots déstructurés en zone agricole		Bureau de poste
	Zones d'aménagement en réserve		Hôtel de ville et service des incendies		École primaire
	Terrains construits dans le P.U. (2008)		Limites de propriété		Église
	Affectation agricole active		Limites de la zone agricole		Épuration des eaux usées
	Affectation agro-forestière de type 1		Limites du périmètre urbain		Site contaminé
	Affectation agro-forestière de type 2		Rues desservies par l'aqueduc		
	Affectation forestière		Rues desservies par l'aqueduc et l'égout		
			Transport électrique		

Plan no. **2.4A**

Périmètre urbain
Charette